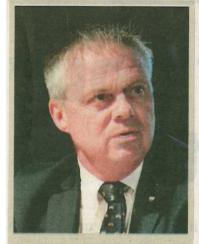
Le sauvetage du projet de l'UPSA est lancé

Y-PARC Le syndic et député Jean-Daniel Carrard a déposé une motion au Grand Conseil.

ISIDORE RAPOSO

Alors que la cheffe du Département de la formation, (DFJC), Cesla Amarelle, a demandé aux responsables de l'UPSA Vaud (Union professionnelle suisse de l'automobile), de «suspendre» leur projet de nouveau centre de formation, prévu dans le périmètre d'Y-Parc, le syndic et député Jean-Daniel Carrard a décidé d'agir sur le plan politique. Il a déposé une motion qui vise à réintroduire l'aide à la pierre dans le cadre de projets destinés à la

«Développer des projets pour les hautes écoles, c'est bien. Je m'en rends compte en ce



On ne peut pas demander à une association professionnelle qui a déjà engagé plus de deux millions de francs dans un projet de tout simplement le suspendre.

Jean-Daniel Carrard

moment, depuis que nous siégeons au Swiss Tech Center de l'EPFL. C'est comme une petite ville. Mais il faut aussi s'occuper de la formation des apprentis. Il ne suffit pas de vanter les mérites de la formation duale», constate le député et syndic yverdonnois.

Un peu surpris, pour ne pas dire plus, lorsqu'il a appris, par de la jeunesse et de la culture la presse, que le DFJC a demandé à l'UPSA Vaud de suspendre le projet de nouveau centre de formation, le syndic, après mûre réflexion, a décidé d'agir sur le plan politique. En fin de semaine dernière, il a déposé une motion contraignante, qui demande au Parlement un renvoi immédiat au Conseil d'État.

> Pour le motionnaire et les 25 signataires qui ont mis cinq minutes à peine pour l'appuyer, c'est par le biais de l'aide à la pierre, qui a existé dans le passé, qu'il faut décrocher l'aide nécessaire pour boucler le plan financier. Et de souligner ensuite que la loi

mation professionnelle (LVLFPr) prévoit que «le Département peut accorder une subvention à une tâche de formation». Un certain nombre de dispositions concernent les écoles de métiers subventionnées, comme par exemple le CPNV dans notre prévu en ce qui concerne le subventionnement de constructions ou de transformation de bâtiments ou d'installations en main d'organismes privés comme les associations professionnelles, duale.»

nases et centres académiques



un prestataire auquel il a confié L'alliance entre les partenaires du projet et la Ville a été scellée en septembre 2019. DR

récurrente un manque considérable d'apprentis dans certains secteurs, notamment dans la construction. Une véritable aide région. «En revanche, rien n'est à la pierre serait la bienvenue pour rendre attractive la formation de ces jeunes et permettre qu'elle se passe dans des conditions optimales. Elle permettrait en particulier aux associations professionnelles d'offrir aux pourtant parties intégrantes apprentis des prestations et des dans le système de formation conditions-cadres à la pointe de la technologie, et ainsi confirmer Le motionnaire regrette cet état la qualité de la formation duale de fait, d'autant plus que les gym-suisse, que le monde nous envie. »

«On ne peut pas demander à « sont subventionnés de manière une association professionnelle tés... Et de poursuivre: «Cela millions de francs dans un proest d'autant plus dommageable jet de tout simplement le susqu'il existe de manière notoire et pendre », enchaîne Jean-Daniel

Et d'ajouter que toutes les conditions, exception faite du soutien de l'État -la demande des auteurs du projet porte sur le cautionnement de 3,6 millions de francs et 500 000 francs par année durant dix ans-sont réunies pour passer à la phase de réalisation.

«L'UPSA Vaud a obtenu l'appui de la copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST), et celui de la commission d'éligibilité d'Y-Parc. Le permis de construire a été prolongé de six mois et la copropriété a également prolongé la durée du contrat d'achat-vente», conclut exhaustive par les collectivi- qui a déjà engagé plus de deux le député, qui est aussi président d'Y-Parc S.A.

> La motion devrait être développée très prochainement.

La modification demandée

«Le Département peut accorder une subvention à un prestataire auquel il a confié une tâche de formation. Cette subvention peut s'opérer sous les formes suivantes: coûts réels plafonnés; mise à disposition de locaux; aides ponctuelles à la construction ou à la transformation de bâtiments ou d'installations en main d'associations professionnelles ou destinées à leur usage en vue de l'exécution de leurs obligations ou mandats de formation professionnelle, notamment les cours interentreprises. Ces subventions peuvent prendre la forme de crédits sans intérêt, de cautionnements ou d'aides à fonds perdu.»

vient à point nommé. C'est du Covid, mais la formation extrêmement parce qu'elle redéfinit le professionnelles dans la for- Sports, à Yverdon-les-Bains. mation», explique Nicolas Leuba, président de l'UPSA corps dans le périmètre d'Y-

quement. C'est très bien de veau centre de formation. prendre des initiatives pour Le projet du nouveau centre de 8 millions de

important, est une action pérenne.»

Rappelons que le Centre fondement même de notre de formation de l'UPSA Vaud formation professionnelle. accueille plusieurs centaines Elle reconnaît aussi l'effort d'apprentis chaque semaine consenti par les associations sur le site de l'avenue des

Le projet qui devrait prendre Parc consiste à créer un véri-Et d'ajouter: «Je regrette table pôle de formation des l'État de Vaud 4 que le Conseil d'État n'ait métiers de la mécanique. ment de 3,6 millie pas pris les devants. Si le Les apprentis de deux parte- et le versement Gouvernement se targue de naires, 2Roues Suisse et GIM- francs par année soutenir la formation duale, CH, viendraient rejoindre ans, à fonds per il doit aussi le faire prati- ceux de l'UPSA dans le nou- tant de la requ

soutenir l'économie et l'aider de formation nécessitera être réduit.



serait acquise p

de retraite des ga

dois, qui la metti

tion du Centre d

Pour boucler le

l'UPSA Vaud a

auprès de l'État,

